

Compte rendu CHSCTD 11 Octobre 2022

Présents :

Pour la FSU :Mme Papillon, Mme Lavergne, Mr Guilbert

pour la CGT : Mr Lacrampe

pour le SE UNSA :Mme Cambon

Mme Maret Delbac, Mme Lutic, Mme Michèle Dumont, Mme Alet (Principal de Collège), Mme Mattiuzzo (principale de collège), Mr Peymout(ISST)

Mr Montarnal,

- **Approbation du CHSCT exceptionnel du 2 septembre 2022 traitant des difficultés**

On demande à rajouter quelques phrases dont la correction n'avait pas été prises en compte par l'administration.

La CGT souhaitait faire une enquête suite à deux accidents de service découlant des évènements longs et difficiles de l'année scolaire 2021-2022.

Alors que l'Unsa pense qu'il s'agit d'attendre et de laisser ces collègues se reconstruire et se remettre du traumatisme vécu.

La FSU estime qu'il est en effet nécessaire de réfléchir aux conséquences d'une enquête sans pour autant l'écarter.

- **Compte rendu d'activité commenté de l'ISST.**

A travers le rapport d'activité de L'inspecteur Santé et Sécurité au travail nous apprenons des choses très intéressantes : voici un petit résumé :

*Sur l'académie il y a 3 médecins du travail (3 temps plein) et 1 infirmier en Santé au travail (1 temps plein) pour 22 780 personnels que compte l'académie.

Actuellement pour le Cantal, il faut joindre le DRrFauron, car le Dr Roux étant partie à la retraite.

***Capteur de CO2** : Les capteurs de CO2 achetés pas les collectivités sont remboursés par l'Education Nationale. Le retour sur les expériences menées est : **il faut ouvrir les fenêtres souvent pour faire redescendre le taux de CO2 dans les classes.**

Précision : Pour que cela fonctionne, il faut une entrée d'air, mais une sortie aussi

Espérons que l'hiver ne sera pas trop rude !! à vos doudounes !

*L'ISST a étoffé ses recommandations ministérielles et académiques, pour lui une valorisation des Assistants de Prévention est nécessaire.

Sur 27 CPC EPS, 9 ont demandé leur mutation. Il indique que les réformes sur les constellations ont aussi été génératrices de mutation, il y a plus de travail sur les PPMS à fournir avec les nouvelles lois Rilhac .

Clairement le travail des CPC EPS s'est complexifié !!

Il faut donc revoir les missions des APC car perte de sens du métier des CPC EPS avec multiplications des missions.

Et encore on ne sait pas tout pour les mutations, s'il y en a 9 qui sont partis, certainement plus avaient fait le mouvement !!!

*On peut mettre des chiffres sur les agressions avec « fait établissement » :

23 agressions physiques.

Mr Peymaud fait remarquer que l'on n'a pas le taux de fréquence : nombre d'absences ou d'arrêts de travail sur le million d'heures travaillées.

Le SE UNSA salue devant l'assemblée le fait que le Guide santé et sécurité au travail ait été distribué dans une circonscription seulement lors de la transmission de la première note de service de l'année.

Prochainement sera rajouté à ce guide la procédure pour la déclaration d'accident de service, et ce n'est pas anodin.

(nous allons le mettre aussi en pièce jointe en fin d'article)

La DASEN répond qu'elle l'a présenté à tous les directeurs dans les réunions directeurs.

Oui mais ce n'est pas pareil !!! Une inspectrice touche directement chaque collègue de la circonscription par le biais de sa note de service.

Une information faite en réunion directeurs touche uniquement les directeurs dans un premier temps, et il leur incombe à eux encore une tâche supplémentaire de relayer l'information, comme s'ils n'en avaient pas assez !

*Le poste de CPD (Conseiller de Prévention Départemental) est toujours libre (précédemment occupé par Jean-Claude Frigière). Cela a été ouvert aux PLE, l'annonce est publiée sur Sélia

A la question : pourquoi nous n'arrivons pas à recruter ?

Réponse de l'ISST : ce sont des missions compliquées !!!

Nous saluons ici le travail qu'a effectué Jean-Claude qui était effectivement loin d'être facile !!

- **Vote sur l'opportunité d'une enquête à l'école de Rageade**

Voir Avis mis au vote : 4 pour : FSU, CGT

1 : abstention SEUNSA

Cela se passe relativement bien paraît-il, il s'agit que cela se passe bien pour la collègue qui y est actuellement sinon nous interviendrons !

- **Point sur les accidents de service et sur les congés longs**

Année scolaire dernière (2021 2022) :

13 accidents de services (10 d'ordre physiques, 3 d'ordre psychologique)

1 refus non imputable au service

Il est à noter qu'il est encore difficile de faire reconnaître en accident de service les épuisements professionnels.

1 congé de grave maladie

9 CLM (longue maladie)

7 CLD (longue durée)

18 temps partiel dont 4 suites de CLM ou CLD

A propos des congés Longue maladie, l'Unsa fait remarquer que si des demandes de postes adaptés étaient acceptées (alors qu'étayées) ou des allègements de services accordés, cela permettrait peut-être que les collègues se retrouvent en CLM.

Cela s'appelle de la prévention !!

- **Compte rendu état des travaux du groupe de travail plan de prévention départemental.**

Actuellement, un **Guide de bonnes pratiques lors de la réalisation de travaux**, est en cours d'écriture. Pour cela, des enquêtes seront menées par une délégation du CHSCT dans des établissements ayant eu des travaux, ou étant en cours de travaux.

Des établissements ont été retenus sur ces différents critères :

- Collège Jules Ferry (le 17 Octobre 2022)
- Ecole de St Jacques des Blats , projet (deuxième trimestre année scolaire 2022 2023)
- Ecole de Neuvéglise, projet (troisième trimestre année scolaire 2022- 2023)

● Point COVID

Le point covid fait par Mme Amiot, l'infirmière conseillère auprès de la DASEN

Cette année, il n'y a pas de plateforme qui recueille les chiffres. Donc nous n'en avons pas à vous donner.

Pas de contact tracing, il est fait par la CPAM, mesure, info aux parents, le test pour les élèves cas contact se fait à J2.

Il n'y a plus de point presse depuis le 22 avril 2022.

Pour ceux qui veulent des masques chirurgicaux ou FFP 2 ,ils seront délivrés par l'inspection sur simple demande.

● Point sur fiches RSST :

Depuis cette rentrée, 1 seule fiche a été faite en primaire et 2 en collège.

Mr Peymaud a été tenu au courant et est déjà intervenu , *et tant mieux* , mais nous ,représentants du personnel ,n'avons pas été destinataires de la fiche.

Nous faisons donc remarquer que compte tenu qu'il n'y ait plus de Conseiller de Prévention, les représentants du personnel au CHSCT ne reçoivent donc plus les fiches RSST !!!

La secrétaire générale explique que la boîte mail du Conseiller de Prévention est relevée par Mr Dedieu(Conseiller de prévention académique). Elle nous indique qu'elle lui demandera de transmettre les mails au secrétaire du CHSCT ...

Domage qu'il ait fallu attendre le CHSCT du 11 octobre pour en avoir l'idée !!

Comment pouvons-nous donc agir auprès de vous !!

N'hésitez pas donc si vous remplissez une fiche à nous joindre en parallèle afin que nous soyons informés et pouvoir vous aider !